

La participation politique au prisme de l'ethnicité : étude du discours des candidats issus de l'immigration maghrébine lors d'une échéance électorale en France

Aurélien Morin

Volume 7, Number 1, Summer 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/016271ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/016271ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Groupe de recherche diversité urbaine et CEETUM

ISSN

1913-0694 (print)

1913-0708 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Morin, A. (2007). La participation politique au prisme de l'ethnicité : étude du discours des candidats issus de l'immigration maghrébine lors d'une échéance électorale en France. *Diversité urbaine*, 7(1), 85–97.
<https://doi.org/10.7202/016271ar>

Article abstract

During the last French elections in 2004, the question of the place and role of candidates of North-African origins has become a controversial issue, which reopened the debate about the French model of universalism. In this context, I wonder what the importance given to ethnicity by candidates of North-African origin is, using their political creeds and interviews. Three types of attitudes towards ethnicity have been observed. If the majority of the candidates does not mention any ethnic element, several candidates use it punctually either in their self-presentation or in the designation of certain French inhabitants, while only a marginal autonomous force (Union française pour la cohésion nationale - UFCN) makes of the situation of the people of North-African origin one of its main preoccupations.

LA PARTICIPATION POLITIQUE AU PRISME DE L'ETHNICITÉ : ÉTUDE DU DISCOURS DES CANDIDATS ISSUS DE L'IMMIGRATION MAGHRÉBINE LORS D'UNE ÉCHÉANCE ÉLECTORALE EN FRANCE

Aurélie Morin

RÉSUMÉ / ABSTRACT

Lors des dernières élections françaises de 2004, la question de la place et du rôle des candidats d'origine maghrébine a été un enjeu controversé, relançant le débat sur le modèle universaliste français. Dans ce contexte, nous nous sommes interrogée sur l'importance accordée à l'ethnicité par les candidats d'origine maghrébine dans leur discours, à travers l'étude de leurs professions de foi et la réalisation d'entretiens. Trois types d'attitudes envers l'ethnicité ont ainsi été observés. Si la majorité des candidats ne mentionne aucun élément d'ordre ethnique, certains l'utilisent ponctuellement – soit pour se présenter, soit pour désigner une partie de la population française – tandis que seule une force autonome marginale (Union française pour la cohésion nationale - UFCN) fait de la situation des gens d'origine maghrébine une de ses préoccupations centrales.

During the last French elections in 2004, the question of the place and role of candidates of North-African origins has become a controversial issue, which reopened the debate about the French model of universalism. In this context, I wonder what the importance given to ethnicity by candidates of North-African origin is, using their political creeds and interviews. Three types of attitudes towards ethnicity have been observed. If the majority of the candidates does not mention any ethnic element, several candidates use it punctually either in their self-presentation or in the designation of certain French inhabitants, while only a marginal autonomous force (Union française pour la cohésion nationale - UFCN) makes of the situation of the people of North-African origin one of its main preoccupations.

Mots clés : candidat, élection, ethnicité, origine maghrébine, France.

Keywords: candidates, elections, ethnicity, North-African origins, France.

LORS DES DERNIÈRES ÉLECTIONS FRANÇAISES DE 2004, la place des candidats d'origine maghrébine est devenue un enjeu controversé, relayé par la presse. D'octobre 2003 à juin 2004, 56 articles évoquant la question de la place des personnes issues de l'immigration sur les listes électorales ont été publiés dans les journaux nationaux *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération*, alors que seulement 4 articles étaient parus durant la campagne des élections régionales et cantonales précédentes, en 1998. Pour la première fois, cette question qui préoccupait traditionnellement la gauche a été également privilégiée par les partis de droite. Ainsi, après l'organisation d'un colloque des représentants élus d'origine maghrébine en octobre 2004, l'UMP (l'Union pour un mouvement populaire, principal parti de droite français) a affiché son intention de placer « *un beur ou un harki* »¹ en position éligible dans 17 régions (de Montvalon, *Le Monde*, 2003). Mais, n'ayant finalement pas été tenue, cette promesse a entraîné de vives désillusions et provoqué la démission de plusieurs des candidats, mécontents d'être relégués en fin de liste. Ces événements ont relancé le débat sur la place et le rôle des minorités en politique, débat particulièrement délicat en France en raison d'une conception républicaine de l'espace public, principalement basée sur l'universalisme (Schnapper 1994). Depuis la Révolution française de 1789, la légitimité de la souveraineté politique française est en

effet fondée sur la mise à distance par le citoyen de toutes ses particularités historiques, religieuses et sociales. Ce qui fonde la citoyenneté, c'est l'opposition entre les spécificités de l'homme privé, membre de la société civile, et l'universalisme du citoyen, qui est par définition un individu abstrait, sans identification et sans qualification particulière, censé transcender ses particularismes dans l'espace public.

Dans ce contexte national, il est particulièrement intéressant d'observer la manière dont les candidats d'origine maghrébine composent avec leurs caractéristiques ethniques. Les taisent-ils, afin de les faire oublier à l'électorat? Si au contraire ils mentionnent leur ethnicité, sous quel angle la présentent-ils? Est-elle considérée comme une richesse ou un handicap? Est-elle plutôt associée avec les pays d'origine, la religion musulmane, les quartiers défavorisés ou encore les jeunes? Finalement, peut-on parler, comme le font Delphine Dulong et Frédérique Matonti (2005) à propos des candidatures féminines, d'un « retournement du stigmat » qui transforme les attributs traditionnellement considérés comme des handicaps dans la compétition politique en ressources symboliques?

L'ethnicité étant avant tout une construction sociale et relationnelle (Poutignat et Streiff-Fenart 1995), c'est sa « visibilité » ou sa « perceptibilité » qui compte plus que

la possession de telle ou telle caractéristique en elle-même (Goffman 1996 [1963]). Aussi, pour identifier les candidats d'origine maghrébine, nous avons choisi de nous baser sur le marqueur ethnique le plus susceptible d'apparaître d'emblée aux électeurs : la possession d'un nom et d'un prénom à consonance maghrébine². Sur les 11 816 candidats présents sur l'ensemble de la France métropolitaine pour les cantonales de 2004, 165 d'entre eux apparaissent comme étant issus de l'immigration maghrébine³. Ils ne sont donc pas totalement absents, mais ne constituent que 1 % de l'ensemble des candidats. Or, la démographe Michèle Tribalat (2004) estime que les Français « originaires du Maghreb », toutes générations confondues, sont au nombre de 3 millions, soit plus de 5 % de l'ensemble de la population nationale. Ils sont donc nettement sous-représentés sur le plan des candidatures politiques. D'autre part, ils forment une population nettement plus jeune et d'un niveau socioprofessionnel moins élevé que les autres candidats, caractéristiques qui reflètent celles de la population d'origine maghrébine dans son ensemble (Tribalat 1995).

Il convient également de noter que les femmes issues de l'immigration sont légèrement surreprésentées parmi les candidats. L'adoption en France de la Loi sur la parité du 6 juin 2000, « *visant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats*

électoraux et aux fonctions électives »⁴, semble avoir joué un rôle déterminant à cet égard. Amenant les partis à se renouveler essentiellement par le biais des femmes, la parité fait de la « jeune femme issue de l'immigration » la figure idéale de l'incarnation du changement puisqu'elle combine jeunesse, féminité et origine étrangère, trois caractéristiques rares au sein des partis politiques qui, pressés par l'opinion publique, cherchent à diversifier le profil de ses représentants.

Notons que plus de la moitié des candidats issus de l'immigration maghrébine sont de gauche (52 %) et près d'un quart d'extrême gauche, tandis que 6 % seulement sont situés à droite. Contrairement à ce qu'elle affirme, la droite fait donc peu de place aux originaires du Maghreb, ne présentant que 0,33 % de candidats d'origine étrangère sur l'ensemble des circonscriptions contre 1,79 % pour la gauche. L'extrême droite, quant à elle, ne compte qu'un candidat originaire du Maghreb.

Enfin, pour conclure ce bref portrait, il est intéressant de constater que les candidats issus de l'immigration maghrébine sont moins installés dans le système politique : sur 165 candidats, deux seulement sont des élus sortants, soit légèrement plus de 1 %, contre 13 % pour l'ensemble des candidats. Ceci témoigne de leur entrée plus récente en politique, mais aussi du fait qu'ils sont plus souvent

cantonnés à des postes subalternes. D'ailleurs, l'analyse du second tour des élections cantonales le confirme : peu nombreux lors du premier tour, les candidats d'origine maghrébine le sont encore moins au second puisque seulement cinq d'entre eux y accèdent. Ils ne représentent alors plus qu'un pourcentage très restreint (0,15 %) des 3 228 candidats présents. Un seul d'entre eux parviendra finalement à être élu.

Afin de mieux comprendre le rôle joué par l'ethnicité lors des élections françaises, nous étudierons les discours produits par les candidats d'origine maghrébine dans leurs professions de foi et lors d'entretiens. Nous utiliserons majoritairement les documents électoraux produits pour les élections cantonales de 2004 : celles-ci étant uninominales, les candidats parlent alors en leur nom propre et se présentent individuellement. Les caractéristiques personnelles peuvent ressortir davantage. Les professions de foi de 90 candidats sur les 165 identifiés nous ont été fournies par les préfectures et chefs-lieux des cantons concernés. Également, nous nous appuyerons ici sur l'analyse qualitative d'entretiens semi-directifs menés auprès de candidats aux élections cantonales et régionales de 2004 dans le Rhône⁵.

Dans le cadre de cet article, nous présenterons trois types d'attitudes vis-à-vis de l'ethnicité que nous avons pu observer dans les professions de

foi des candidats d'origine maghrébine. Dans la première partie, nous évoquerons les candidats qui ne mentionnent qu'occasionnellement l'ethnicité, soit pour se présenter ou pour désigner une partie de la population française. Dans la seconde partie, nous présenterons deux attitudes opposées qui sont plus tranchées : faire de la situation des gens d'origine maghrébine une préoccupation électorale centrale ou ne pas mentionner son identité ethnique, voire même la dissimuler.

Un usage occasionnel de l'ethnicité

L'utilisation de l'ethnicité dans la présentation de soi

Dans leur profession de foi, seuls neuf candidats d'origine maghrébine utilisent des termes qui semblent être des références directes à une forme d'ethnicité. Tout d'abord, certains issus de la première génération d'immigrants mentionnent directement leur pays natal, tout en insistant également, dans la même phrase, sur le fait qu'ils vivent en France depuis longtemps. « *Native de Tunisie* », Najia Bensalah « *a vécu à Beauvais pendant 10 ans* »⁶. « *Né à M'sila en Algérie, Rachid Rizoug est venu en France à l'âge de trois ans* »⁷. Bien qu'il ne soit pas lui-même immigrant, un autre candidat, Arezki Selloum, fait référence à la région d'Algérie d'où sa famille est originaire et se présente comme le « *petit-fils*

d'immigrés kabyles », mais il rappelle également que son grand-père est « arrivé à Marseille à la fin des années 20 »⁸. De même, Djamila Bouguerra consacre tout un paragraphe à son sentiment d'appartenance. Elle affirme simultanément :

*« Comme vous, je suis Française et fière de l'être » et « comme beaucoup de Vaudais, je suis issue de l'immigration. Je suis fière de mes origines qui me donnent cette sensibilité et cette richesse qui sont propres aux personnes qui ont une double culture »*⁹.

Ses origines sont clairement assumées comme une chance et présentées comme parfaitement compatibles avec sa vie en France. La double culture de Toufik Zarrougui est aussi soulignée quand il est présenté comme étant « à la croisée des chemins de par ses origines sociales et culturelles »¹⁰. Le candidat apparaît ainsi comme un médiateur, un intermédiaire entre différentes conceptions et populations. Si Mohamed Mebarkia demeure plus vague, il se réfère aussi à quelque chose du même ordre quand il se dit être « issu de la diversité »¹¹.

Enfin, les trois autres candidats¹² faisant référence à leur spécificité ethnique lorsqu'ils se présentent la transforment directement en atout électoral, affirmant que leur élection permettrait une meilleure représentation de la diversité de la population française. En votant pour

eux, l'électorat réduirait le fossé entre la population et ses représentants et aiderait à combattre les discriminations politiques. Abderrahmane Marzouki espère « démontrer que dans une démocratie, tout citoyen, quelles que soient ses origines, peut espérer servir l'ensemble de ses compatriotes »¹³, tandis que la candidature d'Abdelkerim Sarouli veut « rappeler aux partis de gauche comme de droite que la France multicolore n'existe pas que dans les discours »¹⁴. Utilisant la métaphore du sport, Jamal Zaïma pense que les élus pourraient avoir autant de succès que l'équipe nationale de football s'ils reflétaient la même diversité ethnique¹⁵.

Au total, neuf candidats mentionnent donc directement leurs origines quand ils se présentent dans leurs professions de foi, faisant référence soit à un pays étranger, à l'immigration, à des différences culturelles ou à la représentation de la diversité. Parmi eux, un seul candidat indique son appartenance religieuse en disant qu'il est de « confession musulmane »¹⁶. Il fait aussi partie de ceux qui mentionnent leur pays d'origine. Notons que tous sont de « petits candidats » : aucun d'eux n'a franchi la barre des 10 % lors du premier tour (seuls deux d'entre eux ont dépassé les 5 %). Ils n'appartiennent à aucun des deux principaux partis politiques français, c'est-à-dire l'UMP (Union pour un mouvement populaire), principal parti de droite, et le PS (Parti socialiste),

principal parti de gauche. Cela pourrait d'ailleurs être l'une des raisons pour lesquelles ils insistent sur des ressources alternatives comme l'ethnicité. Pour tous ces candidats, l'ethnicité est considérée comme une caractéristique susceptible d'intéresser l'électorat et d'être une richesse ou un atout politique. Ils la considèrent comme étant suffisamment importante pour être mentionnée, mais pas pour jouer un rôle central dans leur discours. À l'exception de Djamila Bouguerra¹⁷ qui consacre tout un paragraphe à ce sujet, les candidats l'évoquent généralement en une seule phrase.

L'utilisation de l'ethnicité dans la désignation de la population française

Si les autres candidats ne font pas directement référence à leurs caractéristiques ethniques, plusieurs d'entre eux mentionnent cependant l'ethnicité dans leur discours. Ainsi, certains distinguent une partie de la population française ou de l'électorat selon ce critère. Vingt-deux candidats le font, parmi lesquels on peut compter sept candidats de l'UFCN (Union française pour la cohésion nationale).

Nous nous concentrerons d'abord brièvement sur les quinze candidats n'appartenant pas à l'UFCN et faisant référence à une forme d'ethnicité dans leur profession de foi, et ce autrement que pour se présenter eux-mêmes.

Notons que deux d'entre eux mentionnent l'ethnicité tout à la fois pour se présenter eux-mêmes et pour désigner d'autres gens. Il convient tout d'abord de remarquer qu'il s'agit à chaque fois de petits candidats. Toutefois, ils semblent avoir légèrement plus de succès que ceux qui utilisent directement l'ethnicité dans leur présentation d'eux-mêmes : deux d'entre eux ont passé la barre des 10 % et deux autres ont obtenu entre 5 et 10 % des suffrages.

En premier lieu, on constate que quatre de ces quinze candidats font indirectement référence à la religion, sans pour autant préciser leurs propres convictions. Si le premier indique simplement qu'il appartient à une association qui rassemble différentes personnes quelle que soit leur religion¹⁸, les autres sont plus explicites. L'un demande un traitement similaire pour toutes les confessions, notamment davantage d'égalité concernant la création de places de culte ou de cimetières¹⁹, tandis qu'un autre reproche aux politiciens locaux de « *nier les aspirations des 16 % de la population musulmane vivant dans le district* »²⁰. Le dernier est encore plus virulent dans sa critique, dénonçant en particulier la loi française du 15 mars 2004 qui interdit « *le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse* » dans les écoles, les collèges et les lycées publics en France. L'une des conséquences de cette disposition législative est que les

filles qui portent le foulard islamique ne sont plus autorisées à participer aux cours. Pour Khier Saadi, cette loi a conduit à « *l'exclusion ferme et définitive de jeunes gens de l'école publique en raison de leur appartenance culturelle et religieuse* »²¹. Ce candidat dénonce le comportement discriminatoire du gouvernement qui « prive » une partie de la population de l'accès à la connaissance. Il pense qu'une véritable laïcité devrait être compatible avec le port du foulard islamique à l'école.

Ensuite, trois autres candidats insistent sur l'importance d'une représentation égalitaire de toutes les minorités²², un thème déjà présent dans la présentation de soi. Le plus explicite est Abdelhakim Sabri, qui affirme que « *le Conseil général doit être plus représentatif de la société et faire sa place aux citoyens issus de l'immigration maghrébine* »²³. Quant aux autres candidats, ils parlent de façon plus générale, ne se référant pas à un champ particulier, qu'il soit religieux ou politique. Ainsi, plusieurs insistent sur leur volonté de combattre les discriminations. Cinq utilisent directement le terme « *discrimination* », que ce soit au singulier ou au pluriel. Six autres veulent que les « *minorités* »²⁴, les « *immigrants* »²⁵, « *les enfants et parents issus de l'immigration* »²⁶ ou « *chacun* » quelles que soient « *ses origines* »²⁷, « *vivent dignement* »²⁸, soient « *plus pris en compte* »²⁹ et bénéficient d'une réelle « *recon-*

naissance »³⁰. Un candidat dénonce même la gestion « *néo-coloniale* »³¹ de certaines banlieues. De manière générale, on peut donc dire que cette dizaine de candidats insiste sur les problèmes, réclame davantage d'égalité et semble déplorer que des différences soient faites sur une base ethnique.

Plusieurs autres candidats développent un autre aspect et s'attachent à présenter les différences ethniques comme un atout plutôt que comme une source de difficultés. C'est le cas de quatre d'entre eux qui utilisent le mot « *diversité* » pour la célébrer comme une source de « *richesse* »³², de « *changement* »³³, ou de « *force* »³⁴. On peut cependant remarquer que deux de ceux-ci évoquent simultanément la différence d'origine comme une chance et comme une source de discrimination.

Ainsi, les quinze candidats présentés ici mentionnent généralement l'ethnicité comme un aspect parmi d'autres, dans une phrase, parfois un paragraphe. Son évocation reste donc limitée, ce qui n'est pas le cas, par contre, en ce qui concerne les membres de l'Union française pour la cohésion nationale (UFCN) dont la profession de foi standard est majoritairement consacrée au thème des discriminations.

Deux positions tranchées et opposées

L'intérêt particulier de l'UFCN pour les personnes d'origine maghrébine

L'Union française pour la cohésion nationale (UFCN) a été créée en 2003. Elle se présente comme une « *force électorale indépendante des partis politiques traditionnels* »³⁵. Dans ses professions de foi pour les élections cantonales de 2004, première élection à laquelle l'organisation participait, l'UFCN disqualifie à la fois les partis de gauche et de droite, en dénonçant leur inaction :

« *Pas un seul des élus pour lesquels nous avons voté, quelle que soit son appartenance politique, n'a essayé de contrer cette tendance à l'exclusion et à la discrimination de ces populations* »³⁶.

Si cela n'apparaît pas directement dans la profession de foi standard, il est manifeste sur le site Internet du mouvement que c'est avant tout contre un « *dénigrement général et même une criminalisation des Français d'origine maghrébine et en particulier de confession musulmane* »³⁷ que l'UFCN se mobilise. Elle fait de l'amélioration de la situation de ce groupe sa priorité et présente des candidats ayant les mêmes caractéristiques que leur électorat potentiel. Ses douze candidats en France pour les élections cantonales sont de « *culture musulmane* », mais ce fait n'est pas

mentionné dans la profession de foi standard du mouvement et n'est pas présenté comme un impératif (Ternisien 2004). L'UFCN ne s'inscrit pas dans une logique différentialiste : elle ne demande pas d'avantages spécifiques pour la minorité maghrébine, mais réclame pour celle-ci l'égalité de droit et de fait, et donc la fin des discriminations. Tous les thèmes évoqués précédemment sont présents simultanément dans la profession de foi standard de ce mouvement. L'immigration est à la fois vue comme une source de richesse et comme un handicap. L'UFCN regrette notamment que les personnes d'origine maghrébine soient désavantagées dans les domaines social, politique, économique et administratif. Elle veut, par exemple, promouvoir « *des représentants, une administration, une police, une armée (...) à l'image de la population* » et insiste sur l'importance du « *respect des croyances de chacun* »³⁸. Si l'aspect religieux est brièvement évoqué pour les élections cantonales, il sera davantage développé un mois plus tard, en juin 2004, lors des élections européennes. En effet, le parti présente alors comme tête de liste une candidate, Faouzia Zebdi-Ghorab, qui porte le foulard islamique et qui a fait de son port un des thèmes centraux de sa campagne. Elle insiste sur le fait que bien qu'elle soit diplômée en littérature moderne et en philosophie, elle n'est pas acceptée au travail « *parce qu'elle porte le foulard islamique* »³⁹. Elle incarne ainsi la difficulté et les

particularités de la population musulmane qu'elle entend représenter.

Globalement, nous avons donc constaté que 31 des 90 candidats d'origine maghrébine font référence à une forme d'ethnicité, et ce, avec différents objectifs et avec une force variable. En effet, si l'UFCN fait de la situation des gens d'origine maghrébine un des thèmes principaux de sa campagne, les autres candidats utilisent plutôt l'argument de façon marginale, que ce soit pour se présenter aux électeurs et/ou pour désigner une partie de l'électorat français. Le nombre limité de candidats qui y font référence, mais aussi la précaution avec laquelle l'ethnicité est évoquée semblent liés au fait que la mention des particularités reste un tabou dans l'espace public français où les représentants sont censés parler pour l'ensemble de la population en fonction de l'intérêt général et non de leur origine. Donc, si une minorité de candidats d'origine maghrébine fait référence à son origine (le tiers d'entre eux), ce n'est majoritairement pas le cas.

Le choix d'ignorer ou même de cacher l'ethnicité

Si nous avons précédemment détaillé les cas où les professions de foi mentionnaient l'ethnicité, la majorité des candidats d'origine maghrébine n'y fait cependant pas référence. D'ailleurs, la dizaine d'entretiens réalisée avec des

candidats originaires de Lyon nous a permis de constater que cette absence résultait d'un véritable choix des candidats, qu'ils ont parfois eu à imposer à leur parti. Ainsi, Kenza Aghouchy, candidate aux élections cantonales, explique :

« Je ne veux surtout pas être "l'Arabe de service". J'avais été très claire avant de m'engager : si c'est le rôle que vous essayez de me faire jouer, c'est non, je ne mange pas de ce pain! D'ailleurs, j'avais dit bien clairement avant de commencer la campagne que je ne voulais pas un mot là-dessus, que je ne voulais pas que mon origine soit évoquée dans la profession de foi. »⁴⁰

De même, si Ahmed Benferhat pense que, pour son parti, le fait qu'il soit issu de l'immigration a pu compter lors de son recrutement comme candidat de la 14^e circonscription du Rhône aux législatives, il n'y fait, en ce qui le concerne, aucune référence directe ou indirecte durant sa campagne :

« Moi, j'ai fait une campagne vraiment verte, verte. Et pas du tout marquée misérabiliste, jeunes des quartiers, etc. (...) Non, j'ai fait une campagne de Vert, le vrai Vert. Donc, j'ai fait des bons scores ici [Minguettes], 14 à 15 % dans certains endroits, dans les secteurs populaires... Par contre, là où je suis le plus fier, c'est à Solaize où je pense qu'il n'y a pas un seul Arabe, où j'ai fait quand même 5,74 %. Donc ça veut dire que je reflète vraiment l'image écologiste. Les

gens m'ont vraiment perçu comme ça. »⁴¹

Ahmed Benferhat insiste sur le fait qu'il incarne avant tout les thématiques d'un parti, comme aurait pu le faire n'importe quel autre candidat. L'origine semble ici conçue comme un trait non essentiel ou auquel on craint d'être réduit, elle n'est, de la sorte, pas mise en avant par la majorité des candidats.

Dans quelques cas extrêmes, il semble même que certains essaient de dissimuler leur origine. En témoignent les documents électoraux de « Mr Tabout »⁴², candidat dans le canton de Villeurbanne Nord. Non seulement il utilise pour se désigner des expressions comme « *citoyen* » ou « *représentant de tous* », mais son prénom n'apparaît ni dans sa profession de foi, ni sur son bulletin de vote. Or, d'après les listes des candidats déposées en préfecture, il s'appelle Abdelkader. La photo n'étant pas en couleur, son teint ne le trahit pas. On peut donc ne pas se douter qu'il est issu de l'immigration. Cette volonté de faire oublier son origine, rarement aussi manifeste, n'est sans doute pas sans lien avec le caractère « tabou » que revêt la mention des particularités, notamment ethniques, dans l'espace public français (Geisser 1997), où les représentants sont censés défendre l'intérêt général et laisser leurs spécificités de côté. Cette conception républicaine, peut-être combinée à la crainte d'un a priori négatif de

l'électorat, amènerait la majorité des candidats à ne pas se présenter directement comme issus de l'immigration, voire même, dans certains cas extrêmes, à dissimuler leur origine.

Conclusion

Si peu de candidats mentionnent directement leur origine, on remarque cependant que beaucoup abordent des problématiques liées à l'immigration, notamment dans le discours médiatique. Les références à des appartenances sociale, géographique ou d'âge associées aux personnes issues de l'immigration maghrébine semblent ainsi laisser affleurer à la surface du discours une forme « d'ethnicité allusive ». Plus de la moitié des candidats issus de l'immigration maghrébine font ainsi référence aux quartiers, aux milieux populaires ou aux « jeunes »⁴³. Majoritairement situés à gauche de l'échiquier politique, beaucoup d'entre eux insistent sur les difficultés qui touchent ces groupes, plus particulièrement sur la « *stigmatisation* » et les « *discriminations* ». Ils mettent en avant leur propre expérience — actuelle ou passée — pour souligner leur connaissance « *de l'intérieur* » de ces difficultés et tenter de transformer un handicap social en un atout politique. On peut penser que la volonté de bon nombre de candidats de mettre l'accent sur les discriminations n'est pas non plus sans lien avec le cadre universaliste

républicain français. En effet, comme nous l'avons dit, en France, par peur du « communautarisme », la mise en avant de l'ethnicité en tant que principe d'une différence valorisée est taboue. Toutefois, cela devient beaucoup plus « acceptable » d'un point de vue républicain, dès lors qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une lutte pour l'égalité.

En résumé, parmi les 90 candidats dont nous avons étudié les professions de foi, neuf seulement mentionnent directement leur origine dans leur propre présentation et vingt-deux autres utilisent leur ethnicité dans leurs discours pour distinguer une partie de la population française ou de l'électorat en fonction de ce critère. Parmi eux se trouvent sept candidats qui appartiennent à l'UFCN, mouvement politique qui fait de la situation des personnes d'origine maghrébine son thème central de campagne. Donc, au total un tiers des candidats évoque l'ethnicité. La référence ethnique n'est donc pas absente en France malgré le poids de l'universalisme dans la sphère publique. Mais, mis à part de rares cas, il en est le plus souvent fait mention avec précaution et en quelques mots. De plus, plusieurs candidats refusent explicitement d'indiquer leurs origines pendant la campagne, parfois en dépit de la pression de leur propre parti politique, craignant d'être réduits à cette caractéristique.

Enfin, contrairement à ce que nous avons pu supposer avant l'enquête, l'analyse des professions de foi n'a pas révélé de contraste net entre le discours des hommes et des femmes issus de l'immigration. Candidats et candidates ne semblent pas avoir recours à l'ethnicité de manière différenciée lorsqu'ils se présentent face aux électeurs. Cependant, comme nous l'avons noté en introduction, parmi les candidats issus de l'immigration, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Peu visible dans les documents électoraux, le rôle du genre ne semble donc pas être nul pour autant. Une étude complémentaire des mécanismes de recrutement interne au sein des partis et des pratiques de campagne permettrait sans doute de mieux comprendre l'articulation complexe entre genre et ethnicité.

Note biographique

Aurélien Morin

Doctorante en sciences politiques à l'Université Lumière Lyon 2. Elle est attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en science politique à l'Institut d'études politiques de Lyon 2, laboratoire Triangle, Unité mixte de recherche 5206. Sous la direction de Paul Bacot, elle poursuit sa thèse qui a pour titre provisoire : « Composer avec les marqueurs ethniques : le cas des candidats issus de l'immigration maghrébine ».

Notes

¹ Propos tenus par Tokia Saïfi, alors secrétaire d'État au développement durable, devant les élus d'origine étrangère réunis au Sénat.

² Cette méthode cependant n'élimine pas toute incertitude : d'une part, noms et prénoms ne permettent pas toujours de déterminer clairement l'origine migratoire du candidat, d'autre part, le changement de nom des femmes lors de leur mariage peut conduire à sous-estimer leur nombre.

³ Repérage effectué à partir des données sociodémographiques fournies par le ministère de l'Intérieur mentionnant le nom, le lieu de candidature, le sexe, la date de naissance, la profession, la nuance politique, la position de sortant ou de challenger, la détention d'autres mandats électifs importants, pour l'ensemble des 11 816 candidat-es qui se sont présentés en France métropolitaine.

⁴ La Loi n° 2000-493 affirme dans son article 1 que : « Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Au sein de chaque groupe entier de six candidats dans l'ordre de présentation de la liste doit figurer un nombre égal de candidats de chaque sexe ».

⁵ Huit entretiens ont été réalisés avec des candidats issus de l'immigration et sept avec les personnes chargées de la composition des listes pour les élections régionales dans le Rhône.

⁶ BENSALAH Najia, née en 1935, Parti communiste français, pensionnée ou retraitée civile, Oise, Beauvais-Sud-Ouest.

⁷ RIZOUG ZEGHLACHE Rachid, né en 1955, divers gauche, employé (secteur privé), Nord, Roubaix-Centre.

⁸ SELLOUM Arezki, né en 1970, divers droite, salarié du secteur médical paramédical, Bouches du Rhône, Marseille Saint-Barthélemy.

⁹ BOUGUERRA Djamila, née en 1959, Union pour la démocratie française, fonctionnaire de catégorie C, Rhône, Vaulx-en-Velin.

¹⁰ ZARROUGUI Toufik, né en 1961, Les Verts, industriel, Gironde, Pessac 1.

¹¹ MEBARKIA Mohamed, né en 1958, divers gauche, employé (secteur privé), Seine Maritime, Rouen-5 et Sarouli Abdelkerim,

né en 1961, divers, autre profession, Seine-Saint-Denis, Noisy-le-Grand.

¹² MARZOUKI Abderrahmane, né en 1953, Les Verts, fonctionnaire de catégorie B, Indre-et-Loire, Azay-le-Rideau; MEBARKIA Mohamed, né en 1958, divers gauche, employé (secteur privé), Seine Maritime, Rouen-5 et SAROULI Abdelkerim, né en 1961, divers, autre profession, Seine-Saint-Denis, Noisy-le-Grand.

¹³ MARZOUKI Abderrahmane, né en 1953, Les Verts, fonctionnaire de catégorie B, Indre-et-Loire, Azay-le-Rideau.

¹⁴ SAROULI Abdelkerim, né en 1961, divers, autre profession, Seine-Saint-Denis, Noisy-le-Grand.

¹⁵ ZAÏMA Jamal, né en 1958, divers gauche, autre profession, Isère, Grenoble 6.

¹⁶ RIZOUG ZEGHLACHE Rachid, né en 1955, divers gauche, employé (secteur privé), Nord, Roubaix-Centre.

¹⁷ BOUGUERRA Djamila, née en 1959, Union pour la démocratie française, fonctionnaire de catégorie C, Rhône, Vaulx-en-Velin.

¹⁸ KEMACHE Mohand Idir, né en 1973, divers, ingénieur, Saint-Ouen, Seine-Saint-Denis.

¹⁹ TERCHI Aissa, née en 1978, divers gauche, étudiante, Hauts-de-Seine, Levallois-Perret-Nord.

²⁰ SAROULI Abdelkerim, né en 1961, divers, autre profession, Seine-Saint-Denis, Noisy-le-Grand.

²¹ SAADI Khier, né en 1973, divers, autre profession, Essonne, Corbeil-Essonne-Ouest.

²² MEBARKIA Mohamed, né en 1958, divers gauche, employé (secteur privé), Seine Maritime, Rouen-5; MENASRI Ahmed, né en 1974, Les Verts, fonctionnaire de catégorie C, Corrèze, Brive-Nord-Ouest; SABRI Abdel Hakim, né en 1956, Les Verts, agent technique, technicien informatique, Isère, Grenoble-6.

²³ SABRI Abdelhakim, né en 1956, Les Verts, agent technique, technicien informatique, Isère, Grenoble-6.

²⁴ HABIB Mohamed, né en 1951, divers gauche, employé autres entreprises publiques, Calvados, Caen-5.

²⁵ BRAHMI Abdelaziz, né en 1967, extrême gauche, autre profession, Seine-Saint-Denis, Sevrans.

²⁶ TABOUT Abdelkader, né en 1977, divers, autre cadre (secteur privé), Rhône, Villeurbanne-Nord.

²⁷ BENSALAH Najia, née en 1935, Parti communiste français, pensionnée ou retraitée civile, Oise, Beauvais-Sud-Ouest; BOUGHAZI Rachida, née en 1954, extrême gauche, employée (secteur privé), Seine-Saint-Denis, La Courneuve; BOUGHEROUMI Abdou, né en 1961, extrême gauche, journaliste (presse écrite/parlée), Seine-Saint-Denis, Saint-Ouen.

²⁸ BENSALAH Najia, née en 1935, Parti communiste français, pensionnée ou retraitée civile, Oise, Beauvais-Sud-Ouest.

²⁹ TABOUT Abdelkader, né en 1977, divers, autre cadre (secteur privé), Rhône, Villeurbanne-Nord.

³⁰ HABIB Mohamed, né en 1951, divers gauche, employé autres entreprises publiques, Calvados, Caen-5.

³¹ AGGOUN Morad, né en 1972, divers gauche, profession rattachée à l'enseignement, Rhône, Vaulx-en-Velin.

³² AIT IGHIL Mohamed, né en 1955, divers droite, professeur enseignement secondaire et technique, Ille-et-Vilaine, Rennes-Sud-Est; SAADI Khier, né en 1973, divers, autre profession, Essonne, Corbeil-Essonne-Ouest.

³³ NARBESLA Saïd, né en 1956, divers gauche, maître enseignant, 1^{er} degré directeur école, Seine-Maritime, Saint-Etienne-du-Rouvray.

³⁴ MENASRI Ahmed, né en 1974, Les Verts, fonctionnaire de catégorie C, Corrèze, Brive-Nord-Ouest.

³⁵ Profession de foi standard de l'Union française pour la cohésion nationale lors du premier tour des élections cantonales de 2004.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ <http://www.ufcn.info>, page consultée le 01/12/2005.

³⁸ Profession de foi standard de l'Union française pour la cohésion nationale pour les élections cantonales du 21 mars 2004.

³⁹ <http://www.ufcn.info>, page consultée le 01/12/2005.

⁴⁰ Entretien avec Kenza AGHOUCHEY, 25 ans, étudiante, Les Verts, candidate aux élections cantonales et régionales de 2004, dans le Rhône.

⁴¹ Entretien avec Ahmed BENFERHAT, 40 ans, employé (secteur privé), Les Verts, candidat aux élections régionales de 2004 sur la liste des Verts, Rhône.

⁴² Profession de foi et bulletin de vote d'Abdelkader TABOUT, divers, Villeurbanne Nord, lors du premier tour des élections cantonales de 2004.

⁴³ Soit 52 des 90 professions de foi étudiées.

Bibliographie

de Montvalon, J.-B., 2003. « L'UMP veut placer "un beur ou un harki" en position éligible dans dix-sept régions », *Le Monde*, 27 octobre.

Dulong, D. et F. Matonti, 2005. « L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne », in J. Lagroye, P. Lehingue et F. Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales*. Paris, PUF, CURAPP/CRAPs.

Geisser, V., 1997. *Ethnicité républicaine : les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*. Paris, Presses de Sciences Po, 261 p.

Goffman, E., 1996 [1963]. *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Paris, Les éditions de Minuit, Le sens commun.

Poutignat, P. et J. Streiff-Fenart, 1995. *Théories de l'ethnicité*. Paris, PUF, Le sociologue.

Schnapper, D., 1994. *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*. Paris, Gallimard, Nrf essais.

Ternisien, X., 2004, « Existe-t-il un vote musulman? », *Le Monde*, mardi 20 avril.

Tribalat, M., 1995. *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*. Paris, La Découverte.

Tribalat, M., 2004. « Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 1999 », *Population*, n° 1, janvier-février, p. 51-82.